

Réf: Dossier 162169

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CABINET VETERINAIRE AKWABA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NORD, Lot 4172, Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET VETERINAIRE AKWABA »

Objet : PRODUCTION ANIMALE , SANTÉ ANIMALE , DIVERS . .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NORD, Lot 4172, Ilot 332

Dirigeant(s) M BITTY ZAHOUI BORIS - ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11311 du 14/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70124/GTCA/RC/2022 du 14/12/2022

